

PARCE QUE LA SANTÉ N'A PAS DE PRIX, NON À UNE REPRISE PRÉMATURÉE LE 11 MAI SANS GARANTIES SANITAIRES !

Le gouvernement a décidé unilatéralement la réouverture des écoles et des collèges à compter du 11 mai et du 18 mai pour les collèges. Cette annonce, faite dans la confusion la plus grande vient accentuer les inquiétudes des personnels et, au-delà, des familles.

Pour nos organisations syndicales, l'Éducation nationale dans notre département ne doit pas précipiter un retour en classe, jugé dangereux par les scientifiques (avis de l'ordre des médecins, de l'INSERM mais aussi du conseil scientifique que le gouvernement à lui-même mis en place).

Aucune reprise n'est possible sans un niveau optimal de protections sanitaires passant, notamment, par la mise en place de dispositifs tels qu'un dépistage systématique et la mise à disposition de masques FFP2 pour tou.tes, comme cela est préconisé dans les avis adoptés lors des CHSCT ministériels et académiques.

Dans un premier temps, le rectorat doit communiquer sur l'état des agents en toute transparence, y compris sur le plan psychologique.

Nos organisations **dénoncent une volonté de transformer les écoles et collèges en garderie** dans un seul but économique au mépris de la santé de la communauté éducative et de la mission première de l'école : la pédagogie ! Le gouvernement, refusant d'assumer ses responsabilités, transfère ce qui relève de sa compétence, à savoir la responsabilité du système éducatif, vers les collectivités territoriales et les équipes éducatives. En effet l'absence de cadrage national sur le « choix » des élèves à accueillir tout comme le « volontariat », sous forme de chantage, laissé aux familles n'est pas pour apaiser et met ainsi les équipes, les directeurs.rices d'école dans une situation de tension extrême.

Alors que le gouvernement semble découvrir **les inégalités sociales** à l'occasion de cette crise sanitaire, nous refusons ce double discours hypocrite et exigeons des actes forts pour les jours d'après, pour une reprise qui permette de rattraper le temps scolaire perdu **avec des moyens supplémentaires** à la hauteur. C'est le seul moyen de retrouver nos élèves dans des conditions d'études à même de combler le retard et plus largement de pallier les inégalités scolaires induites par les inégalités sociales. Les inégalités scolaires ne sont pas apparues avec la pandémie. Ce qui implique au minimum d'annuler les suppressions de postes prévues à la rentrée prochaine et de créer les postes nécessaires à une baisse significative des effectifs. D'un point de vue pédagogique, nos élèves vont avoir besoin de mieux d'école avec des conditions d'apprentissage qui pourront favoriser le retour aux apprentissages pour tous.tes et combattre les inégalités accentuées par les classes surchargées.

Une reprise ne peut se faire qu'en concertation avec l'ensemble de la communauté éducative, et approuvée par les conseils d'école.

Nous refusons toute reprise sur la base de protocoles insuffisants qui, en plus des « allègements » inquiétants en termes de niveau de sécurité et de fourniture de matériels dont ils ont fait l'objet en moins d'une semaine, sont totalement intenable et renvoient la responsabilité sur les familles quant à la santé de leurs enfants et sur les équipes éducatives quant à la réouverture des écoles : **c'est inacceptable !**

Quant à **l'accompagnement des élèves en situation de handicap**, ni le ministre ni les protocoles n'en disent un mot : ainsi nos plus de 3000 collègues AESH de l'académie se retrouvent dans la plus grande inquiétude face à une éventuelle reprise qui les expose du fait de la proximité qu'elles et ils ont avec les élèves.

NOUS APPELONS LES ÉQUIPES À SE SAISIR ET À COMPLÉTER LE REGISTRE SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET À USER DU DROIT D'ALERTE ET DE LEUR DE DROIT DE RETRAIT PARTOUT OÙ LES CONDITIONS NE SONT PAS REMPLIES.

PAR AILLEURS NOS ORGANISATIONS APPELLENT L'ENSEMBLE DES COLLÈGUES DU 1ER DEGRÉ À FAIRE LEUR DÉCLARATION PRÉALABLE D'INTENTION DE GRÈVE AVANT LE 11 MAI.

DES PRÉAVIS DE GRÈVE SONT DÉPOSÉS PAR NOS ORGANISATIONS POUR PERMETTRE À CHACUN.E DE SE PROTÉGER ET NE PAS PORTER LA RESPONSABILITÉ QUE LE GOUVERNEMENT ENTEND NOUS FAIRE PRENDRE.